

**NOTE** – Le présent formulaire doit être utilisé pour modifier un formulaire obligatoire de contrat de courtage ou de promesse d'achat visant un immeuble résidentiel.

**M1. IDENTIFICATION DU FORMULAIRE PRINCIPAL**

Les parties conviennent de modifier de la façon suivante le formulaire intitulé :

Contrat de courtage CC - Promesse d'achat PA -

Autre: DV55559

portant sur l'IMMEUBLE situé à l'adresse suivante, le cas échéant : 236 Rue Guillemette Sainte-Hélène-de-Chester G0P 1H0

**M2. MODIFICATIONS AU CONTRAT DE COURTAGE**

**M2.1 DATE D'EXPIRATION** – La date d'expiration prévue à la clause \_\_\_\_\_ du contrat de courtage est modifiée et sera : 23 h 59

le \_\_\_\_\_ .

DATE

**M2.2 PRIX DE VENTE** – Le prix de vente mentionné à la clause \_\_\_\_\_ du contrat de courtage est modifié et sera de :

\_\_\_\_\_ dollars ( \_\_\_\_\_ \$).

**M3. PROLONGATION DU DÉLAI D'ACCEPTATION**

**M3.1** Le délai d'acceptation mentionné à la clause \_\_\_\_\_ de la promesse d'achat est prolongé jusqu'à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ ,

le \_\_\_\_\_ .

DATE

**M4. PROLONGATION DE DÉLAI (APRÈS ACCEPTATION)**

**M4.1** Le délai mentionné à la clause \_\_\_\_\_ de la promesse d'achat est prolongé jusqu'au

\_\_\_\_\_ .

DATE

**M5. AUTRES MODIFICATIONS**

1. À la clause D.3.1 de la DV 55559 s'ajoute la précision suivante: La semaine de la mise en marché, la toiture a laissé pénétrer de l'eau au niveau de la chambre des maîtres. Immédiatement, les vendeurs ont fait venir Les Couvertures Dumoulin, ceux qui avaient installé la toiture originalement, pour qu'ils règlent le problème.

2. Les vendeurs ont 2 moutons, 1 chèvre, plusieurs poules et des canards. Leur utilisation est 100% récréative. Ceux-ci n'ont jamais vérifié s'ils étaient autorisés à garder ces animaux chez eux auprès de la municipalité. Ils ont assumé que c'était autorisé comme les pacages et la bergerie ne sont pas situés dans la zone inondable et sont en zonage agricole. Lorsque nous avons posé la question à la municipalité afin de savoir s'ils étaient autorisés d'avoir des animaux de ferme, la municipalité a répondu la chose suivante: Possibilité de garde d'animaux dans la zone A12, toutefois la présence de la zone inondable et l'application des distances séparatrices aux odeurs en milieu agricole limite cette possibilité. À valider avec l'inspecteur pour un projet précis.

Les acheteurs achètent en sachant que les vendeurs n'ont jamais reçu d'avis de non conformité de la part de la municipalité, mais n'ont jamais demandé explicitement s'ils avaient droit d'avoir ces petits animaux de ferme. Les acheteurs acceptent les lieux dans cet état, à leur entière satisfaction.

**M5. AUTRES MODIFICATIONS (suite)**

**M6. AUTRES CONDITIONS**

M6.1 Toutes les autres conditions du formulaire identifié à M1 demeurent inchangées.

**M7. SIGNATURES**

L'AGENCE **OU** le COURTIER **OU**  L'ACHETEUR reconnaît avoir lu, compris et consentir au présent formulaire et en avoir reçu copie.

L'AGENCE **OU** le COURTIER **OU**  le VENDEUR reconnaît avoir lu, compris et consentir au présent formulaire et en avoir reçu copie.

Signé à \_\_\_\_\_,

Signé à ste-hélène-de-chester \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_.

le 21 septembre 2021, à 17 h 20.

SIGNATURE 1

SIGNATURE 1

AuthentiSIGN  
*Mario Couturier*  
9/21/2021 5:20:10 PM EDT

TÉMOIN

TÉMOIN

Signé à \_\_\_\_\_,

Signé à ste-hélène-de-chester \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_.

le 21 septembre 2021, à 17 h 17.

SIGNATURE 2

SIGNATURE 2

AuthentiSIGN  
*Main Séigny*  
9/21/2021 5:17:22 PM EDT

TÉMOIN

TÉMOIN

**INTERVENTION DU CONJOINT DU VENDEUR** – Le soussigné déclare être le conjoint du VENDEUR, consentir et, le cas échéant, concourir au présent formulaire et s'engage à intervenir à l'acte notarié à toutes fins que de droit.

Signé à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_.

SIGNATURE DU CONJOINT DU VENDEUR

TÉMOIN

0000F-V16 (01/14)  
Généré par Mélodie Trépanier le 21/09/2021 15:56:37 EDT, Finalisé le 21/09/2021 16:38:29 EDT, Imprimé/PDF le 21/09/2021 16:42:58 EDT